



PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2007

L'an deux mille sept, le 20 DECEMBRE,

Les Membres composant le Conseil Municipal de la Commune de CHAMALIERES se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sur convocation en date du Jeudi 13 décembre 2007 et sous la Présidence de Monsieur Louis GISCARD d'ESTAING, Député-Maire.

Etaient présents : M. Louis GISCARD d'ESTAING, *Député Maire*, M. Alain BRESSON, M. Bertrand MARTIN, Mme Michelle CLEMENT, M. Roland LABERINE, Mme Marie-Anne BASSET, Mme Agnès TOURNAIRE, M. Yves DOUSSET, M. Yves COGNAT, *Adjoints*, Mme Michèle BARD, M. Robert TABOUROT, Melle Christiane CREON, Mme Michelle MORELLON, Mme Yvette POMEL, , Mme Geneviève BLANCHET-GOB, Mme Françoise GATTO, M. Gérard AMBLARD, Mme Françoise TARRIN-PUICHAUD, M. Stéphane THUEL, M. Laurent LEDIEU, Mme Fanny DUHOT, Mme Monique COURTADON, M. Jacques AUBRY, Mme Annick PERRIER D'HIER, Mme Marie Madeleine TOURREAU, M. Pierre NEYRIAL.

Absents excusés : M. Pierre EYRAUD (pouvoir à M. Gérard AMBLARD), Mme Michelle COURTADON (pouvoir à Mme Marie Madeleine TOURREAU), Mme Michelle WANTZ (pouvoir à M. Robert TABOUROT), Mlle Marie HERGAT (pouvoir à M. Stéphane THUEL).

Absents : Mme Cécile MONT, M. Claude AUJAMES, Mme Sophie BOBIER.

M. Stéphane THUEL a été désigné Secrétaire de Séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL : SEANCE DU 18 OCTOBRE 2007

ACCORD A L'UNANIMITE

NOTE GENERALE D'INFORMATIONS

Monsieur le Député Maire présente la Note Générale d'Informations consacrée à :

- ❖ Travaux de la toiture de l'Hôtel de Ville
- ❖ Marchés de CHAMALIERES
- ❖ Plan de formation du personnel communal

- ❖ Signature du contrat enfance jeunesse
- ❖ Rénovation du théâtre du Casino
- ❖ Travaux (rue A. MORIN, Square de CHAMPREAL, réseau Gaz de France)
- ❖ Recensement de la population
- ❖ Environnement, développement durable
- ❖ Conseil municipal des jeunes
- ❖ Agenda

QUESTIONS NON INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

Accord du Conseil pour examiner deux questions non inscrites à l'ordre du jour conformément à l'article L 2121-12 du C.G.C.L.

- Fonction publique territoriale - Effectifs - Temps de travail et validation
- Subvention complémentaire à Chamalières Vacances Loisirs

ACQUISITION - CESSION

N° 1 : Acquisition d'un immeuble avenue Joseph CLAUSSAT (sous réserve accords Etat et Clermont Communauté sur le financement)

Approbation du principe de l'acquisition de la propriété sise au 116 ter avenue Joseph CLAUSSAT, cadastrée AC 690 pour un prix de 5 300 000 € (dont 1.050.000 € pour le foncier et 4.250.000 € pour le bâti) et autorisation donnée à M. le Député Maire pour solliciter l'EPF/SMAF pour le portage et le financement de cette opération.

Approbation de la cession de cet immeuble à OPHIS pour la réalisation de 37 logements sociaux pour un prix de 4.985.000 € (prix d'acquisition avec déduction de 30% sur le coût du foncier au titre de l'article 55 de la loi SRU).

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 2 : Régularisation cadastrale rue de la PALLE : rétrocession d'un terrain communal

Autorisation donnée à M. Le Député Maire de déclasser deux parcelles de 2 m² chacune du domaine public, de rétrocéder la parcelle AO 354 à Madame TARDIF et de signer les documents administratifs nécessaires à la rétrocession pour l'euro symbolique, des parcelles communes actuellement intégrées dans la propriété TARDIF, d'une superficie totale de 41 m².

ACCORD A L'UNANIMITE

MARCHES ET TRAVAUX

N° 3 : Marché de services : renouvellement assurances statutaires. Attribution du marché (Commissions d'appels d'offres les 13 et 20 décembre)

Validation de la décision prise par la commission d'appel d'offres de déclarer le marché infructueux pour motif d'intérêt général et de lancer une procédure de marché négocié concernant uniquement les soumissionnaires.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 4 : Marché de travaux : lancement consultation renouvellement marché voirie

Autorisation donnée à M. le Député Maire de lancer la procédure d'appel d'offres réglementaire.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 5 : Marché de travaux : lancement consultation renouvellement marché pavage

Autorisation donnée à M. le Député Maire de lancer la procédure d'appel d'offres réglementaire.

ACCORD A L'UNANIMITE

URBANISME

N°6 : Déclassement de parcelles du domaine public. Procédure selon article L.141-3 du Code de la voirie routière.

Autorisation donnée à M. le Député Maire pour le déclassement des parcelles XA 590 et XA 599 d'une contenance totale de 43 m². Ces parcelles jusqu'alors dans le domaine public seront rétrocédées à M. et Mme DEVOS et M. et Mme MICHELON.

Autorisation donnée à M. le Député Maire pour le déclassement de la parcelle AP 498 située boulevard Paul Cézanne d'une contenance de 217 m². Cette parcelle jusqu'alors dans le domaine public sera rétrocédée à Mme NORMAND.

ACCORD A L'UNANIMITE

INTERCOMMUNALITE

N°7 : Commission d'évaluation des charges de Clermont Communauté. Procès verbal de la réunion du 12 juin 2007

Accord du Conseil Municipal qui se prononce favorablement.

ACCORD A LA MAJORITE (17 votes favorables et 13 abstentions (M. BRESSON, Mme CLEMENT, Mme PERRIER D'HIER, Mme DUHOT, M. AUBRY, Mme Monique COURTADON, Mme GOB, Mme TARRIN-PUICHAUD, Mme POMEL, Mme MORELLON, Mme BARD, Melle CREON, Mme GATTO)

RESSOURCES HUMAINES

N°8 : Fonction publique territoriale - Compte Epargne Temps - Indemnisation partielle

Adoption de la mise en place de l'indemnisation partielle de 4 jours sur un compte épargne temps au titre de l'année 2007.

ACCORD A L'UNANIMITE

CONVENTIONS

N°9 : Aménagement de sécurité Boulevard Berthelot - Convention avec la Ville de Clermont Ferrand

Autorisation donnée à M. le Député Maire de signer une convention avec la Ville de CLERMONT FERRAND portant sur le financement de cette opération où Clermont Ferrand participera à hauteur de 50 % du coût réel de l'opération estimée à 21 820 € T.T.C.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°10 : Convention relative à l'utilisation de la salle de gymnastique par le Collège TEILHARD de CHARDIN

Autorisation donnée à M. le Député Maire de signer une nouvelle convention relative à l'utilisation de la salle de gymnastique du COLOMBIER avec le Conseil Général du Puy de Dôme et le Collège TEILHARD DE CHARDIN et d'inscrire les recettes correspondantes au budget communal.

ACCORD A L'UNANIMITE

SUBVENTIONS MUNICIPALES

N° 11 : Subvention exceptionnelle pour le TELETHON 2007

Approbation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1.200 € au Téléthon, équivalente au montant financier des colis habituellement remis aux Agents di bureaux de Poste de Chamalières.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 12 : Subvention exceptionnelle à ENSEMBLE CHAMALIERES et convention de partenariat

Approbation du projet de coopération décentralisée avec l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5.000 € à l'association ENSEMBLE CHAMALIERES.

Autorisation donnée à M. Le Député Maire de solliciter l'Etat pour qu'il soutienne ce projet au titre des actions de coopération décentralisées conduites par le Ministère des Affaires Etrangères.

Autorisation pour signer une convention de partenariat avec la ville de KENDIE au Mali.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 13: Subvention exceptionnelle OLYMPIADES DE LA CHIMIE

Approbation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 250 € pour les 24èmes Olympiades de la Chimie.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 14 : Subvention exceptionnelle ARC CLUB

Approbation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Arc Club Chamaliérois pour le renouvellement d'une partie de son matériel, pour accompagner l'accession de l'équipe féminine en nationale 2 et pour compenser le défaut d'attribution en 2007 d'une aide de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 15 : Subvention exceptionnelle BADMINTON CLUB CHAMALIERES

Approbation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € afin de soutenir l'ouverture d'une section jeune au sein de ce club et participer à son développement.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 16 : Subvention exceptionnelle COMITE DE JUMELAGE

Approbation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 12.000 € à l'occasion du 25^{ème} anniversaire du jumelage entre GERETSRIED et CHAMALIERES.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 17 : Subvention exceptionnelle ATELIER THEATRE CHAMALIERES

Approbation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1.000 € pour compenser une partie de la location d'un local destiné à entreposer le matériel.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 18 : Subvention exceptionnelle ARVERNE FERROVIAIRE

Approbation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Association Arverne Ferroviaire Miniature Club qui doit se déplacer à Paris au Mondial du Modélisme.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 19 : Subvention exceptionnelle SEMAINE DE LA POESIE

Approbation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle 250 € pour la 21^{ème} semaine de la poésie.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 20: Subventions 2008 aux associations chamaliéroises

Autorisation donnée à M. le Député Maire d'attribuer aux associations les montants de subventions suivants pour l'année 2008.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES – Année 2008

Nom	Type	Pour mémoire 2007	Vote du Conseil Subvention 2008
Amicale sport santé			100 €
Arc club	SAF	3200 €	3200 €
	Excep	0	500 €
Athlétisme ASPTT Chamalières	SAF	500 €	500 €
Badminton	Excep	0	500 €
Basket Etoile Chamalières	SAF	24300 €	24300 €
Chasse	SAF	460 €	300 €
Club activités subaquatiques	Excep	500 €	
Escrime la Rapière	SAF	1000 €	1000 €
	Excep	2650 €	0
	Entraîn	19500 €	21035 €
Football Club	SAF	24000 €	25500 €
	Excep	10000 €	0
Foyer des jeunes	SAF	5000 €	5000 €
Hand ball	SAF	5000 €	5500 €
Lutte club	SAF	14300€	14300€
	Entraîn	5200 €	5200 €
Natation CMN	SAF	15000 €	17000 €
Pétanque	SAF	400 €	400 €
Rugby Club	SAF	7000 €	7500 €
Tennis Club du Colombier	SAF	40000 €	40000 €
USC gymnastique	SAF	18300 €	18500 €
	Entraîn	24900 €	24900 €
	Excep	1000 €	0
Vélo COC	SAF	4500 €	3500 €
Volley ball club	SAF	22500 €	23500 €
Yosékan	SAF	200 €	200 €
TOTAL		249.410 €	242.435 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES, DE LOISIRS ET D'ANIMATION

Année 2008

Nom	Type	Pour mémoire 2007	Vote du Conseil Subvention 2008
Comité d'animations	SAF	45000 €	45000 €
Comité de jumelage	SAF	4000 €	4000 €
	Excep	0	12000 €
Harmonie	SAF	4000 €	4500 €
JMF Auvergne	SAF	200 €	0
JMF Chamalières	SAF	350 €	350 €
AMAC	SAF	50000 €	55000 €
Atelier Théâtre Chamalières	SAF	700 €	700 €
	Excep	1000 €	1000 €
Chamalières Vacances Loisirs	SAF	100000 €	100000 €
Bridge dans les volcans	Excep	300 €	0
Carrefour des Arts	Excep	460 €	0
Club d'échecs La Tour d'Auvergne	Excep	1500 €	
	SAF		200 €
Chœur et culture Chamalières	SAF	0	400 €
Semaine de la poésie	Excep	250 €	250 €
Arverne ferroviaire	Excep	0	500 €
AVF Chamalières	Excep	300 €	0
Chamalières Loisirs Evasion	Excep	300 €	0
Club de Scrabble	Excep	500 €	0
TOTAL		208.860 €	223.900 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CARITATIVES ET A VOCATION SOCIALE

Année 2008

Nom	Type	Pour mémoire 2007	Vote du Conseil Subvention 2008
Aide et Répit	SAF	7.500 €	
AFM Téléthon	Excep	1200 €	
Conjoints survivants	SAF	80 €	80 €
COS personnel communal	SAF	15400 €	15400 €
Institut de Recherche Cardio vasculaire	SAF	23000 €	11500 €

Les 4 A	SAF	150 €	
SOS Amitié	SAF	100 €	100 €
SOS suicide	SAF	100 €	100 €
Le Tournesol	SAF	500 €	500 €
TOTAL		48.030 €	27.680 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EDUCATIVES

Année 2008

Nom	Type	Pour mémoire 2007	Vote du Conseil Subvention 2008
Foyer des élèves du collège	SAF	300 €	300 €
	Excep	120 €	
Olympiades de la Chimie	Excep	250 €	250 €
APEL Ste Thècle	SAF	1000 €	1000 €
Prévention routière	SAF	300 €	300 €
Association des pupilles de l'enseignement public - PEP 63	SAF	100 €	100 €
Association d'entraide aux Pupilles	SAF	100 €	100 €
Jeunesse en Plein Air 63	SAF	100 €	100 €
Association du Roc Blanc	SAF	150 €	150 €
TOTAL		2.420 €	2.300 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS

Année 2008

Nom	Type	Pour mémoire 2007	Vote du Conseil Subvention 2008
Association Rhin et Danube	SAF	80 €	0
Union Nationale des Combattants	SAF	80 €	80 €
Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerres	SAF	80 €	80 €
ANACR	SAF	80 €	80 €
FNACA	SAF	90 €	90 €
Comité de Liaison	SAF	80 €	80 €
TOTAL		490 €	410 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS HUMANITAIRES ET DE COOPERATION

Année 2008

Nom	Type	Pour mémoire 2007	Vote du Conseil Subvention 2008
Fédération Ensemble	Excep	0	5000 €
TOTAL		600 €	5000 €

SUBVENTIONS DIVERSES

Année 2008

Nom	Type	Pour mémoire 2007	Vote du Conseil Subvention 2008
MNT	SAF	300 €	300 €
SEM Tourisme Royat/Chamalières	SAF	125000 €	125000 €
TOTAL		125.300 €	125.300 €

SAF = Subvention annuelle de fonctionnement

Excep = Subvention exceptionnelle

Entraîn = Subvention destinée au financement d'un poste d'entraîneur-éducateur

N° 21 : Subvention au C.C.A.S.

Approbation d'une subvention de 470.000 € au C.C.A.S.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 22 : Subvention à la Caisse des Ecole

Approbation d'une subvention de 222.000 € à la Caisse des Ecoles

ACCORD A L'UNANIMITE

TARIFS

N° 23 : Tarifs du marché de CHAMALIERES

Sur la base des tarifs actuels et après avis favorable des organisations professionnelles de commerçants non sédentaires, ceux-ci seront revalorisés au 1^{er} janvier de chaque année du montant de l'indice des prix à la consommation (dernier indice publié par l'INSEE)

Les tarifs seront élaborés en tenant compte des règles d'arrondis officielles

Concernant le tarif « commerçants occasionnels » le tarif est revalorisé chaque année au 1^{er} janvier, mais appliqué uniquement lorsqu'il atteint (en tenant compte des règles d'arrondis) un chiffre rond à la dizaine.

ACCORD A L'UNANIMITE

AFFAIRES FINANCIERES

N° 24 : Décisions modificatives

Approbation de régularisations budgétaires sur les budgets ville, eau et assainissement

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 25 : Débat d'orientation budgétaire 2008

Ce débat présentant les orientations du budget 2008 ne donne pas lieu à un vote.

DECISIONS

Approbation des décisions prises par Monsieur le Député Maire depuis la séance du 18 octobre 2007, concernant :

- 2007-12 : réaménagement emprunts caisse épargne
- 2007-13 : modification régisseurs titulaires et suppléants stationnement payant horodateurs
- 2007-14 : tarifs concert église de Chamalières Orchestre d'Auvergne
- 2007-15 : reprofilage de la dette - Prêts TAFIX FIX MS

ACCORD A L'UNANIMITE

QUESTIONS NON INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

N° 1 - Fonction Publique Territoriale - Effectifs - Temps de travail et validation

Augmentation d'un temps de travail de 85 % à 100 %.

Augmentation d'un temps de travail de 50 % à 100 % et création d'un poste statutaire d'adjoint administratif de 2^{ème} classe.

N° 2 - Subvention complémentaire à Chamalières Vacances Loisirs

Attribution d'une subvention complémentaire de 15 000 € à Chamalières Vacances Loisirs au titre de l'année 2007.

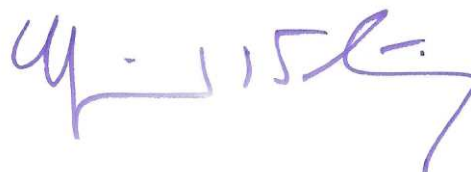
ACCORD A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée, la séance est levée à 20 H 50.

A CHAMALIERES

Le 24/12/2007

Le Député Maire de CHAMALIERES



Louis GISCARD d'ESTAING